

Peut-on faire confiance aux économistes ?



Les racines historiques du débat

Les économistes sont des acteurs très impliqués dans le débat public : les sujets économiques occupent une place importante à la fois dans la vie quotidienne des citoyens, en matière de recherche d'emploi, pour l'achat d'un bien immobilier, la contraction d'un emprunt bancaire, la gestion budgétaire et l'évolution du pouvoir d'achat. Les thèmes économiques pèsent lourd lors des campagnes électorales dans l'expression des choix politiques. Les économistes ont aussi souvent une fonction d'expertise et de conseil, et ils sont à ce titre impliqués dans le processus de la décision publique (« *conseillers du Prince* ») : les économistes sont d'autant plus sollicités que leur discipline, depuis les années 1930, s'est établie sur un socle d'objets microéconomiques et macroéconomiques bien définis (l'entreprise, le consommateur, l'action de l'État), grâce à l'usage des mathématiques et la construction d'appareils de Comptabilité nationale avec des grandeurs quantifiables. L'économiste peut ainsi participer à la décision de trois manières : directement s'il est membre d'un cabinet ministériel ou s'il est à la tête d'une administration ; indirectement lorsqu'il est membre d'un groupe de travail ou d'une instance de concertation (comme le groupe d'experts sur le SMIC en France) sur des réformes en cours ; s'il mène des travaux de recherche académiques sur des thèmes importants de la politique économique (voir document). Depuis l'après-guerre, et dans la haute administration française notamment, les économistes ont depuis longtemps été mobilisés pour la planification, la rationalisation des choix budgétaires, la prévision

et les statistiques dans le domaine conjoncturel (INSEE), ou bien la simulation de certaines décisions de politique économique grâce à l'économétrie et aux progrès de l'informatique.

Puisque la réalité est foisonnante et difficilement observable par l'exercice du sens commun, les économistes utilisent la modélisation et construisent des théories comme dans toutes les autres sciences sociales, afin d'élaborer des représentations simplifiées de la réalité. L'économiste cherche à expliquer le réel grâce à un raisonnement scientifique rigoureux sur le modèle des mathématiques ou des sciences physiques. Mais la science économique reste fondamentalement une science sociale et une discipline qui a une histoire particulière : elle a dû se détacher progressivement de la morale et de la philosophie, puisqu'il est d'usage de dater la naissance de l'économie, comme science distincte de la philosophie morale, de la publication de l'ouvrage d'Adam Smith *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* en 1776. C'est la raison pour laquelle, pour comprendre les disputes épistémologiques chez les économistes qui perdurent encore aujourd'hui, il peut s'avérer nécessaire de se plonger dans l'histoire de l'analyse économique. Les économistes classiques au XIX^e siècle, ou les néoclassiques à la fin du XIX^e siècle (comme d'ailleurs Karl Marx!), avaient l'intention clairement affichée de produire une connaissance scientifique des phénomènes économiques de leur époque. En dépit de leurs divergences, ils considéraient que les règles du travail scientifique sont les mêmes dans le domaine des sciences humaines et dans le domaine des sciences de la nature. Formuler des hypothèses, construire des modèles, tester empiriquement des propositions, sont en effet des démarches qui ont cours dans toutes les disciplines scientifiques. Aujourd'hui encore, de nombreux économistes s'inscrivent dans cette perspective et s'inspirent notamment des conceptions épistémologiques du philosophe Karl Popper (1902-1994), et considèrent que les économistes doivent produire des propositions réfutables (ou falsifiables). L'épistémologie poppérienne considère en effet que toute connaissance est nécessairement *provisoire*, dans le cadre du monisme épistémologique. Les partisans du dualisme épistémologique, que l'on peut faire remonter aux travaux du philosophe W. Dilthey (1833-1911) considéraient au contraire que les sciences de la nature et les sciences de la culture obéissaient à des registres épistémologiques différents, notamment parce que l'expérimentation ne serait pas possible dans les sciences sociales et qu'il serait impossible d'y distinguer jugement de fait et jugement de valeur. Un tel point de vue est toutefois aujourd'hui très minoritaire parmi les économistes. Les économistes classiques au XIX^e siècle (et notamment David Ricardo et ses disciples) utilisaient

une méthode déductive. Ils partaient d'hypothèses simplificatrices (la recherche de son intérêt personnel par un individu rationnel, l'immobilité internationale des facteurs de production, etc.) et ils construisaient des modèles qui visaient à rendre compte du réel (modèle de la main invisible d'Adam Smith, tendance vers l'état stationnaire de David Ricardo, etc.) Cette démarche est donc abstraite et les exemples tirés du réel n'ont qu'une fonction d'illustration.

Cette méthode va être mise en cause par l'École historique allemande. Des auteurs comme Friedrich List (1789-1846) ou Gustav Von Schmöller (1838-1917) considèrent qu'il faut adopter en économie une démarche historique et inductive, c'est-à-dire partir de l'observation des faits et ne formuler des lois que par généralisation. Cette célèbre « *Querelle des méthodes* » va se développer à nouveau dans le dernier tiers du XIX^e siècle : elle oppose cette fois les économistes de l'École autrichienne aux membres de l'École historique allemande et aux institutionnalistes américains. Ce débat sur la place respective de l'induction et de la déduction a, encore aujourd'hui, une résonance dans les débats d'épistémologie économique. En effet, on reproche parfois aux économistes (ou à certains d'entre eux) de se complaire dans des modèles abstraits, élégants et mathématisés, sans manifester le souci de l'investigation empirique. La plupart des économistes font cependant observer que toute étude sérieuse des faits suppose la formulation préalable d'hypothèses théoriques, car les faits observés ne parlent jamais d'eux-mêmes.



Un débat essentiel pour demain

Dans la note n° 42 du Conseil d'Analyse économique de juillet 2017 intitulée « Les économistes dans la cité », Jean Tirole, Agnès Bénassy-Quéré, et Olivier Blanchard, estiment que l'économie est une science dont l'objet n'a guère varié au fil des siècles. Ils considèrent que l'économiste est « une personne utilisant quotidiennement ses compétences et ses connaissances pour comprendre (et faire comprendre) des phénomènes économiques ». Comme le rappelle la note du Conseil d'Analyse économique, depuis les années 1980, la science économique a traversé plusieurs périodes de remise en cause interne, et cette discipline scientifique connaît toujours un certain nombre de controverses académiques, parfois virulentes ; au-delà des hypothèses traditionnelles du raisonnement économique (agent représentatif, choix maximisateurs,

concurrence parfaite...), elle a aussi diversifié ses approches pour prendre en compte des phénomènes tels que la rationalité limitée, les biais comportementaux, l'hétérogénéité des individus, des réflexions sur les anticipations et le rôle des institutions pour éclairer le fonctionnement des économies marchandes ou de la croissance ; elle a cherché à affiner ses méthodes de validation empirique ou tempéré son approche normative sur certaines questions (comme l'impact de la politique budgétaire sur l'activité et l'emploi). Les économistes ont aussi été remis en cause par le grand public, notamment pour ne pas avoir su prévoir la crise financière de 2007-2008, ou pour avoir succombé parfois aux conflits d'intérêts ; ou bien pour n'avoir pas su créer un consensus sur des sujets clés comme les politiques du marché du travail et la lutte contre le chômage.

Toutefois, Jean Tirole, Agnès Bénassy-Quéré, et Olivier Blanchard notent que la demande pour l'expertise des économistes n'a pas faibli, que ce soit au niveau national, européen ou international. Face à la critique de leur discipline, les économistes ont continué à enrichir au fil du temps leur « *boîte à outils* ». Pour cela ils ont parfois entrepris de travailler aux frontières avec d'autres disciplines des sciences sociales (sociologie, anthropologie, histoire). À l'heure actuelle, les progrès des techniques de collecte des données empiriques grâce à l'informatique, ou le développement d'autres branches de l'économie (comme l'économie expérimentale), permettent d'éclairer avec plus de précision certains phénomènes qui intéressent les chercheurs en économie. Malgré son haut niveau de reconnaissance académique (avec la remise de prix, des revues prestigieuses), la science économique fait face à des critiques récurrentes : optimisme excessif sur les capacités autorégulatrices des marchés (dans la finance notamment), spécialisation trop poussée des travaux (finance, économie industrielle, économie internationale), attachement trop grand à la modélisation et la formalisation mathématiques, etc.

Si la science économique ne peut sans doute pas prétendre au même degré de scientificité que la biologie moléculaire ou que la physique quantique, certains économistes, comme Dani Rodrik, dans son ouvrage intitulé « Peut-on faire confiance aux économistes ? » (De Boeck, 2017), font valoir qu'elle possède néanmoins aujourd'hui une vaste galerie de modèles théoriques précis portant sur différents sujets qui lui permet de prétendre à une grande rigueur d'analyse. Mais selon lui, on ne peut sérieusement défendre l'idée qu'il existerait un modèle universel en économie, qui s'appliquerait en tout temps et en tout lieu : les modèles théoriques sont parcimonieux et spécialisés, adaptés à un *contexte* particulier. Selon Dani Rodrik, leur utilité tient au fait qu'ils nous

permettent de mieux comprendre, en les simplifiant, les mécanismes à l'œuvre sur des questions complexes (mais centrales) du débat citoyen : le salaire minimum diminue-t-il ou augmente-t-il le niveau d'emploi ? L'injection de flux de capitaux dans une économie de marché émergente favorise-t-elle ou freine-t-elle la croissance économique ? Une réduction du déficit budgétaire de l'État freine-t-elle ou stimule-t-elle l'activité économique ?

Certains économistes hétérodoxes, comme Steve Keen (« L'imposture économique », éditions de L'Atelier, 2014), ou comme David Cayla (« *L'économie du réel face aux modèles trompeurs* », éditions De Boeck, 2018), proposent une réflexion sur les limites de la modélisation théorique en économie, et plaident pour un effort d'humilité des économistes quant à la portée de leur savoir. Ils estiment en particulier que la science économique gagnerait à un dialogue plus étroit avec les autres sciences sociales. Ainsi, David Cayla, membre du collectif des « Économistes atterrés », avec d'autres économistes renommés en France comme André Orléan ou Henri Sterdyniak, estiment que la science économique actuelle est trop prompte à énoncer des vérités et des certitudes sur la base de modèles théoriques à la légitimité qu'ils estiment discutable, et qui servent ensuite à orienter les politiques économiques dans un sens idéologiquement biaisé (c'est-à-dire néolibéral).

Pourtant, comme le rappelle Jean Tirole, prix Nobel d'économie 2014, dans son livre intitulé *Économie du bien commun* (PUF, 2018), « les chercheurs ont le devoir de remplir leur rôle social en prenant position sur les questions sur lesquelles ils ont acquis une compétence professionnelle », et « in fine, le chercheur en économie peut affirmer tout au plus qu'en l'état actuel de ses connaissances, *telle option prime sur telle autre* » (page 103). Mais « *si le scientifique se doit d'aider le politique à la décision en lui fournissant des outils de réflexion, selon Jean Tirole, il n'a pas à se substituer à lui* ». Le travail de l'économiste est rendu plus périlleux en raison d'une différence fondamentale entre les sciences de la nature (science physique, biologie) et la science économique : les premières étudient des objets extérieurs au chercheur, tandis que la seconde étudie un objet dans lequel le chercheur est lui-même immergé (l'économiste est un *intellectuel engagé* dans la vie de la cité). Pour reprendre les concepts du sociologue Max Weber, il lui faut alors distinguer soigneusement dans son travail de chercheur « jugement de fait » et « jugement de valeur » (ce qui est d'ailleurs le cas dans les autres sciences sociales). Enfin, en raison de la difficulté à réaliser des expériences (malgré le développement de l'économie expérimentale), et de la proximité des économistes avec le politique (l'économiste est souvent

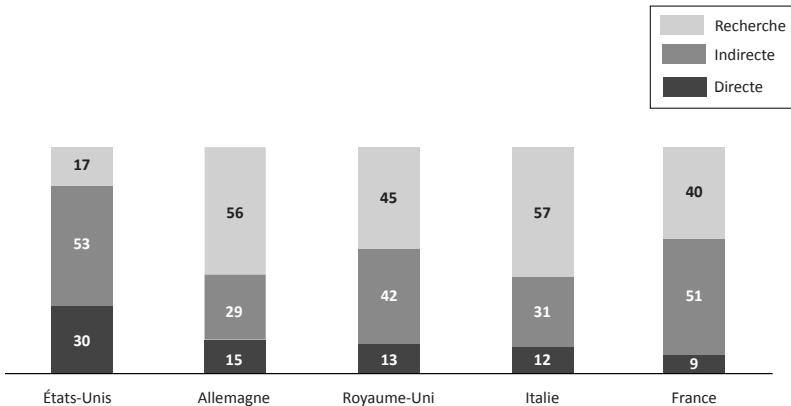
conseiller des décideurs politiques), l'ambition explicative de la science économique est perpétuellement menacée, si les économistes n'y prennent pas garde, de devenir non scientifique, normative, voire de servir purement et simplement des intérêts privés et des idéologies politiques.

Ainsi, les économistes disposent aujourd'hui de certains outils unanimement reconnus dans la profession : les théorèmes de l'économie du bien-être sur l'efficacité de l'économie de marché concurrentielle, la théorie de l'avantage comparatif, le rôle des incitations, la théorie de l'équilibre général calculable, etc. Pour autant, de vifs débats subsistent sur certaines questions, comme l'impact des politiques monétaires et fiscales par temps de récession, les effets redistributifs de l'impôt, ou les réformes pertinentes à mener sur le marché du travail. Mais dans cette communauté savante internationale, les économistes s'entendent néanmoins sur les règles du jeu du travail scientifique (où les travaux de chacun sont soumis à la critique de leurs pairs), et sur la méthodologie à adopter (qui n'exclut pas un pluralisme des conclusions).



Un document commenté pour comprendre

**La participation des économistes à la décision publique
(En % des chercheurs de chaque pays)**



Source : Beuve J., T. Renault et A. Schurich-Rey (2017) : « Les économistes universitaires dans les débats et la décision publics », *Focus du CAE*, n° 017-2017, juillet.

Commentaire

Selon le Conseil d'Analyse économique, parmi les cinq pays considérés dans ce document, la France est celui où la participation *directe* des chercheurs à la décision est la plus faible : seulement 9 économistes sur les 100 premiers du classement, contre 12 en Italie, 13 au Royaume-Uni, 16 en Allemagne et, surtout, 30 aux États-Unis. Cependant, la participation *indirecte* des chercheurs français (51) est quasiment au niveau américain et très au-dessus du niveau allemand (30). En France, la participation *indirecte* des chercheurs à la décision publique est donc relativement bien développée, contrairement à la participation directe.



Quelques références pour aller plus loin

- Agnès Bénassy-Quéré, Olivier Blanchard, et Jean Tirole, *Les économistes dans la cité*, note du Conseil d'Analyse économique, n° 42, juillet 2017.
<http://www.cae-eco.fr/Les-economistes-dans-la-cite-411.html>
- Pierre-Noël Giraud, *Principes d'économie*, La Découverte, 2016.
- Dani Rodrik, *Peut-on faire confiance aux économistes ? Réussites et échecs de la science économique*, De Boeck, 2017.
- Jean Tirole, *Économie du bien commun*, collection Quadrige, PUF, 2018.

La stagnation de la croissance sera-t-elle séculaire ?



Les racines historiques du débat

L'idée d'un épuisement de la croissance apparaît déjà chez les auteurs classiques au travers du thème de l'état stationnaire. Évoqué par Smith comme le destin probable des économies en croissance mais pour un horizon éloigné à l'époque, cet arrêt de la croissance, sous l'effet d'une diminution des occasions d'investissement rentables, devient le cœur de la « dynamique grandiose » (William Baumol) que théorise David Ricardo en 1817, dans ses *Principes de l'économie politique et de l'impôt*. Reprenant la loi de population exposée par Malthus ainsi que l'hypothèse des rendements décroissants dans l'usage des terres, Ricardo montre que sous la pression démographique, l'intensification de l'utilisation des terres déjà cultivées (avec une augmentation des intrants) et l'extension des cultures à des terres moins fertiles, conduisent à une montée de la rente différentielle captée par les propriétaires fonciers et à la hausse du prix des biens-salaires (c'est-à-dire la production agricole nécessaire pour entretenir la force de travail). Sous ce double effet, les profits des capitalistes s'étiolent, devenant progressivement trop faibles pour inciter ces derniers à augmenter leurs investissements, ce qui conduit à l'asthénie de la croissance. En 1848, John Stuart Mill en dédramatise cependant les conséquences en notant qu'après une phase où les actions des hommes sont de manière assez fruste dominées par la frénésie d'accumulation de richesses, l'état stationnaire devient l'occasion de consacrer les progrès de productivité à la diminution du temps de travail tout en protégeant l'environnement d'une emprise totale des activités humaines. La maîtrise des besoins devient dès lors le ressort du développement.